ELECTIONS LEGISLATIVES
4 Mars 1973

ILLE-ET-VILAINE
5me CIRCONSCRIPTION

PARTI BRETON S. A. V.
et Fédéraliste Européen

LE RETARD de la BRETAGNE S'ACCENTUE



Docteur Henri VASSEUR
55 ans

Michel DANVEAU
34 ans
Chef Comptable

Originaire de la Manche, aux confins de la Bretagne, d'un milieu commerçant modeste, je m'installai à Fougères en 1956. Je fus très frappé par la misère du monde ouvrier et par l'inertie des dirigeants de la ville en face des problèmes du chômage et des salaires. J'assistai au départ de milliers de Bretons vers d'autres villes plus hospitalières.

Aujourd'hui encore, le problème de l'expansion de notre région n'a toujours pas été résolu. Des promesses nous ont été faites, mais n'ont pas été tenues.

FOUGERAIS, vous avez toujours été dupés.

Et c'est pourquoi, contacté par des membres du Parti Breton S. A. V. qui connaissaient mon attachement au développement de la région fougeraise, j'ai pris conscience que nos buts étaient les mêmes, et nos programmes sur le plan économique et social peu différents. J'ai donc été amené à accepter de représenter ce parti aux Elections législatives.

Avec le **Parti Breton S.A.V.**, nous sommes décidés à nous battre pour que la Bretagne prenne en charge ses propres affaires.

Nous ne voulons plus de déportations massives des Bretons vers des régions plus favorisées. Les dirigeants des partis traditionnels, de droite ou de gauche, viennent périodiquement vous demander vos suffrages et après vous oublient. Voici pourquoi le S.A.V. veut arracher la Bretagne au sous-développement que les partis centralisateurs et les technocrates entretiennent. Lors du dernier budget de l'aménagement du territoire, datant du mois de novembre 1972, aucune création de nouvelle usine n'a été décidée pour Fougères et sa région.

Mon suppléant, **M. DANVEAU**, de vieille famille fougeraise, représente à mes côtés le Parti S.A.V.

VOTER pour les candidats de S.A.V.

c'est voter pour

LA SURVIE DE LA BRETAGNE

POUR LES OUVRIERS, SALARIES ET FONCTIONNAIRES :

— Pas de salaires inférieurs à 1.000 F.

— La possibilité de prendre la retraite à 60 ans avec l'intégralité de celle-ci.

— L'accès à la propriété, facilité par les mesures suivantes :

◆ Prêts à 3 % sur 20 ou 30 ans.

◆ Remboursement de la T.V.A., qui est actuellement de 20 %, à tous les salariés qui construiront une maison pour leur usage personnel. Tous les intérêts des sommes empruntées venant d'autre part, en déduction de l'impôt sur le revenu.

— Favoriser la constitution de sociétés coopératives, comme celle de l'Acome à Mortain, avec partage des bénéfices de l'entreprise entre tous les salariés.

— Suppression de l'impôt sur le revenu pour tous les salaires inférieurs à 1 500 F par mois.

POUR L'AGRICULTURE :

— Arrêter l'exode rural qui risque de transformer dans un avenir proche nos campagnes en désert. Tous les jeunes quittent la terre, et même les propriétaires voient leurs enfants refuser de continuer l'exploitation des parents. **POURQUOI ?**

1° parce que le travail est astreignant (pas de jours de repos, pas de vacances) ;

2° parce que les habitations n'ont souvent aucun confort ;

3° parce que l'installation, sur une ferme, représente un capital important et que les prix des produits agricoles n'assurent plus la rentabilité des investissements.

— C'est pourquoi, nous demandons la fixation du prix du lait à 1 F.

Si l'on prend pour base de l'indice 100, le prix payé aux producteurs en 1952, le lait se trouve aujourd'hui à l'indice 145, alors que le taux horaire des salaires est à l'indice 225. En réclamant le prix du lait à un franc, il s'agit donc d'une mesure normale.

— Prêts à 3 % permettant l'achat des fermes par les agriculteurs.

— Amélioration de l'habitat rural avec augmentation des primes et remboursement de la T.V.A. sur les travaux d'amélioration et de construction.

— Augmentation des subventions pour les bâtiments d'élevage avec remboursement de la T.V.A. sur ces travaux.

POUR LE COMMERCE :

— Limitation des grandes surfaces.

— Suppression de la patente.

— Simplifications fiscales et administratives.

POUR LES ARTISANS :

— Nous assistons actuellement à la disparition des petits artisans qui, accablés par les tracasseries fiscales et administratives, préfèrent se reconvertir et devenir des salariés.

— Des mesures doivent être prises en faveur des artisans afin que cesse cet exode qui posera de graves problèmes dans un avenir proche, en particulier dans le bâtiment.

POUR LES VIEUX :

— Augmentation des retraites avec indexation.

— Suppression de l'impôt sur le revenu pour toutes les retraites.

POUR LES TRANSPORTS :

— Amélioration du réseau routier national et en particulier du réseau routier de notre région.

◆ Depuis 25 ans, les routes nationales qui partent de Fougères n'ont pour ainsi dire subi aucune amélioration.

— Nous demandons que, comme en Allemagne, toutes les taxes perçues sur l'essence soient versées au fonds routier afin que celui-ci puisse enfin entreprendre la construction d'un véritable réseau d'autoroutes et la transformation des routes nationales à quatre voies.

L'ECOLE ET L'UNIVERSITE :

— Liberté d'enseignement en fonction des opinions de chacun.

— Gratuité des livres scolaires.

— Non à la politique dans les écoles et les universités.

POUR LA JEUNESSE :

— Possibilité pour la jeunesse de s'épanouir dans de bonnes conditions et pour ce faire :

◆ Développement des équipes sportives et des loisirs.

◆ Développement des équipements culturels.

◆ Lutte contre la drogue, la pornographie et le proxénétisme.

◆ Redonner aux jeunes le goût du travail et le sens des valeurs morales.

IMPOTS T. V. A. :

— Fixation de la T.V.A. aux mêmes taux qu'en Allemagne, c'est-à-dire 5 % et 10 %, ce qui améliorera de 20 % environ le niveau de vie des salariés.

La **BRETAGNE** et la région fougeraise, en particulier, ont été oubliés, et c'est pourquoi nous devons réagir.

ELECTEURS, ELECTRICES, luttons tous ensemble pour l'avenir et la prospérité de la **BRETAGNE.**

Tachot et Gueutier - Rennes